

Rapport de la première réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG)
(en ligne, le 5 février 2026)

1. Ouverture de la réunion

Cette réunion s'est concentrée exclusivement sur les questions liées au système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD).

2. Désignation du rapporteur

Le Président a demandé un volontaire pour assumer les fonctions de rapporteur et le Secrétariat de l'ICCAT a accepté d'assumer cette responsabilité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le Président a brièvement présenté l'ordre du jour et invité les CPC à proposer des points supplémentaires, après quoi l'ordre du jour a été adopté (**appendice 1**).

La liste des participants se trouve à l'**appendice 2**.

4. État général du système eBCD

Il a été fait référence au document « Mise en œuvre du système eBCD - État d'avancement du projet eBCD (janvier 2026).

4.1 Rapport annuel du service d'assistance aux utilisateurs

Tragsa a présenté des données sur les activités d'assistance du système eBCD au cours de l'année 2025, en indiquant le volume de courriers électroniques d'assistance traités et en identifiant les principales catégories de demandes, qui ont principalement nécessité l'intervention des administrateurs des CPC.

4.2 Examen des développements/propositions relatifs au système eBCD

Tragsa a indiqué qu'en l'absence de nouvelles fonctionnalités officiellement approuvées, les activités de développement se limitaient à la maintenance du système, à l'amélioration des processus, à l'amélioration de la stabilité et aux tests internes.

Tragsa a ensuite présenté les propositions qui restaient en suspens, en décrivant leur état d'avancement actuel et l'approche proposée pour chacune d'entre elles :

Rubrique de transport dans la section TD : Tragsa a énuméré les champs proposés pour figurer dans cette rubrique, à savoir : date de départ ; date d'arrivée prévue ; point d'exportation/de départ ; type de transport (aérien / maritime / terrestre / autres) ; société de transport ; et numéro d'immatriculation du véhicule de transport.

Nouvelle section « Transformation à bord » : Tragsa a résumé comme suit les exigences en matière d'information et de flux de travail établies dans le document « Exigences pour les demandes du CDS WG 2026 » :

- Création: Un représentant de la CPC responsable de la section madrague, ferme ou commerce crée la section « Transformation à bord » après une capture, une mise à mort ou un commerce admissible.
- Notification: L'utilisateur désigné du navire de transformation reçoit une notification automatique par courrier électronique.

- Saisie des données : L'utilisateur du navire de transformation enregistre les produits transformés, les présentations et les poids.
- Finalisation : Une fois la finalisation confirmée, la section est verrouillée pour modification et les représentants des CPC/de l'entreprise responsables en sont informés.
- Enregistrement commercial : L'opérateur commercial responsable peut alors procéder à l'enregistrement de la transaction.

Interopérabilité du système eBCD avec les systèmes nationaux : Tragsa a déclaré que cette proposition était techniquement réalisable, mais qu'elle nécessitait la collaboration des CPC afin de déterminer leurs besoins spécifiques en matière de données à partager à l'aide de cette technologie.

Stockage de courte durée du thon rouge : Tragsa a présenté les exigences identifiées dans le cadre du projet pilote présenté par la Norvège, à savoir : la création d'une catégorie distincte d'opérateurs des fermes de stockage de courte durée ; la possibilité de mise à mort directement à partir des cages de transport ; l'attribution de multiples rôles aux navires (capture et transport) ; la validation par un inspecteur des mises à mort jusqu'à 1.000 kg par jour et 50 tonnes par ferme par an, conformément au paragraphe 102 de la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 22-08 établissant un plan pluriannuel de gestion du thon rouge dans l'Atlantique Est et la Méditerranée* (Rec. 24-05) ; et une option de stockage temporaire dédiée, distincte des fermes standard, afin de réduire l'utilisation de notes en texte libre.

Protection de la vie privée des autorités dans le système eBCD : Tragsa a décrit sa proposition pour cette évolution, qui consisterait à masquer les noms des validateurs individuels à la plupart des utilisateurs, à n'afficher que l'autorité de validation, à limiter la visibilité totale aux administrateurs et aux validateurs, et à supprimer les noms des validateurs des rapports.

Modification d'un terme dans le formulaire « Opération de pêche conjointe » (JFO) de l'eBCD imprimé : Tragsa a présenté un exemple illustrant la manière dont les noms des navires liés à une JFO sont apparaissent actuellement dans les documents eBCD imprimés. Selon Tragsa, l'exemple a confirmé que le format respectait strictement les dispositions établies dans la Recommandation, en conservant la même structure et les mêmes champs d'information.

Vérifier par recoupement le poids moyen de la capture totale et le poids moyen des spécimens échantillonnés (marquage): Tragsa a rappelé que la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 22-16 amendant la Recommandation 21-18 concernant l'application du système eBCD* (Rec. 24-16), dans son paragraphe 5(d), avait été modifiée dans le but d'éviter la nécessité de procéder à des validations croisées ultérieures et que, par conséquent, le maintien de la proposition n'avait plus de sens.

Question du Japon sur l'obtention des données nécessaires au calcul des taux de croissance: Tragsa a indiqué que les exigences relatives à cette nouvelle fonctionnalité avaient été soumises en mai 2023, précisant que la mise en œuvre du nouveau rapport demandé par le Japon était réalisable. Selon Tragsa, ce rapport fournirait les taux de croissance des cages pour chaque CPC ou pour un groupe sélectionné.

5. Examen/progress des développements du système eBCD et des estimations coût/temps reçues

5.1 Questions pour lesquelles des estimations de coûts ont été fournies mais non sollicitées

5.1.1 Référence 5.5.3 : La rubrique de transport dans la section d'une TD doit être obligatoire et inclure les dates de départ et d'arrivée

L'Union européenne (UE) a noté que des préoccupations avaient été soulevées par une CPC, à savoir la Türkiye. Elle a informé le CDS WG que d'autres discussions auraient lieu avec la CPC concernée et que tout progrès serait communiqué au CDS WG, en précisant que la poursuite de cette évolution pourrait nécessiter une modification de la *Recommandation de l'ICCAT amendant et remplaçant la Recommandation 18-13 sur un programme ICCAT de documentation des captures de thon rouge* (Rec. 23-21) afin d'y inclure des champs obligatoires supplémentaires.

Décision finale : la question reste ouverte. Le CDS WG attendra les résultats des discussions bilatérales entre l'UE et la Türkiye avant de poursuivre ses travaux.

5.1.2 Référence 3.1 : Discussion initiale sur l'intégration de la « transformation à bord » dans le système eBCD

Le CDS WG a approuvé la poursuite de cette section, sur la base de l'estimation du temps et des coûts réalisée par Tragsa, incluse dans l'**appendice 3** [sections 2.1.2 et 2.1.3 du document CDS_03_MAR/2026].

Décision finale : approuvé pour développement.

5.2 Liste des questions considérées comme « ouvertes, mais au sujet desquelles aucune décision n'a été prise

5.2.1 Référence 8.2.2 : Protéger la confidentialité des autorités dans les eBCD par la création d'un registre de validateurs dans le système eBCD

L'UE a suggéré que la solution présentée par Tragsa était peut-être trop complexe et a proposé de remplacer les noms des validateurs par un identifiant numérique, solution plus simple. Elle a également noté que, dans certains États membres de l'UE, cette approche est déjà utilisée pour se conformer aux exigences légales en matière de confidentialité, ce qui pourrait éviter d'avoir à apporter des modifications supplémentaires au système.

Tragsa a précisé que sa proposition se limitait à remplacer le nom du validateur par celui de l'entité de validation. Il a expliqué que l'alternative suggérée par l'UE nécessiterait la création d'un registre des validateurs et l'attribution d'identifiants uniques, ce qui entraînerait un développement plus important du système, car aucun registre de ce type n'existe actuellement dans l'eBCD.

À la suite de cette explication, l'UE a convenu que Tragsa devrait approfondir l'étude de la faisabilité et des implications de l'approche fondée sur l'identifiant numérique.

Le Président a résumé que Tragsa évaluerait plus en détail la proposition de l'UE et rendrait compte de ses conclusions, y compris des implications financières, car aucune estimation des coûts n'était disponible à ce stade.

Décision finale : Analyse des coûts/délais à demander.

5.2.2 Vérification croisée du poids moyen des captures totales et du poids moyen de l'échantillonnage-4. Marquage

Les États-Unis ont fait référence au soutien apporté précédemment par le CDS WG à la collecte et à la vérification croisée de ces informations. Ils ont déclaré que les récentes modifications apportées à la Rec. 24-16 pourraient suffire, tout en notant que les consultations bilatérales avec Tragsa n'avaient pas encore eu lieu. Les États-Unis se sont déclarés prêts à consulter Tragsa et l'UE avant la réunion de septembre afin d'évaluer si des ajustements supplémentaires sont nécessaires dans le système.

Le Président a résumé que les consultations se poursuivraient et que, compte tenu de la plus grande clarté de la Rec. 24-16, aucune autre discussion ni aucun autre développement du système n'étaient jugés nécessaires à ce stade.

Décision finale : la question reste ouverte, dans l'attente des résultats des prochaines consultations.

5.2.3 Référence 2.4.2 : Modification d'un terme dans le formulaire JFO du BCD imprimé

Les États-Unis ont précisé que seules des modifications mineures du texte étaient envisagées tant pour le BCD imprimé que pour l'eBCD en ligne afin d'assurer une formulation cohérente reflétant le pavillon réel sous lequel les captures sont effectuées dans les JFO. Ils ont expliqué que la divergence concernait le BCD imprimé et la section des informations saisies en ligne, plutôt qu'une divergence entre le BCD imprimé et le texte figurant dans la [Rec. 23-21](#) elle-même. Les États-Unis ont confirmé qu'ils poursuivraient les consultations bilatérales avec Tragsa afin de résoudre cette question, soulignant que les modifications proposées étaient purement textuelles et ne nécessiteraient aucune modification du système opérationnel, ce qui permettrait une correction simple une fois le développement repris.

Le Président a fait remarquer que, bien que cela n'ait pas été une priorité auparavant, une solution simple et sans incidence financière serait la bienvenue, et la question a été mise de côté dans l'attente de discussions supplémentaires avec Tragsa et la CPC concernée.

Décision finale : la question reste ouverte.

5.2.4 Question du Japon sur l'obtention des données nécessaires au calcul des taux de croissance

Le Japon a manifesté son intérêt pour la question des tableaux de croissance et la manière dont celle-ci a été correctement intégrée dans la fonctionnalité eBCD. Il a souligné que l'intégration de ces informations dans le système eBCD pourrait aider à identifier les cas potentiels de non-application et à améliorer l'efficacité des inspections à l'importation. Le Japon a demandé que la question reste ouverte et continue d'être examinée tant par le CDS WG que lors de la prochaine réunion intersessions de la Sous-commission 2.

Le Président a conclu que la question resterait ouverte pour être examinée plus avant lors des prochaines réunions intersessions.

Décision finale : la question reste ouverte, dans l'attente des discussions de la Sous-commission 2.

5.2.5 Cas où une société commerciale intermédiaire (distincte de la société associée à la ferme receveuse) devait commercialiser des poissons vivants entre les pêcheurs (vendeurs) et la ferme receveuse (acheteur).

L'UE a résumé les questions identifiées dans le document « Questions sur les opérations d'exportation et de réexportation du système eBCD » concernant certains flux commerciaux impliquant des intermédiaires, dans lesquels les transactions ont été incorrectement enregistrées dans le système eBCD comme des importations dans l'UE alors que le poisson n'est jamais entré sur le territoire de l'UE. Pour illustrer cela, l'UE a présenté un exemple concret concernant une opération commerciale entre une ferme marocaine et le Japon, via une société intermédiaire espagnole. Bien que le produit ait été transporté directement au Japon, le système a traité la transaction comme une importation dans l'UE.

Cela met en évidence deux problèmes principaux : premièrement, une incohérence potentielle avec la Rec. 23-21 concernant la définition des importations ; et deuxièmement, des exigences de validation qui obligeaient un État membre de l'UE à valider des opérations sur lesquelles il n'avait aucune compétence (par exemple, exiger la validation espagnole pour du poisson qui n'était jamais entré sur son territoire). L'UE a demandé une solution technique pour traiter ces cas et a invité Tragsa à indiquer si une simple solution technique pourrait être envisageable pour résoudre le problème.

Tragsa a expliqué le processus actuel de validation du système eBCD. Pour les opérations commerciales, le pays/la CPC de l'exportateur ou du vendeur est responsable de la section commerciale, qui doit être validée par un inspecteur d'une entité de validation dans cette CPC. Le point d'exportation/de départ est enregistré dans un champ libre pour les informations supplémentaires, tandis que l'État de destination sélectionné dans le système détermine le pays des entreprises importatrices.

Pour les opérations de réexportation, le pays/la CPC sélectionné(e) dans la section correspondante est responsable de la réexportation. L'entreprise réexportatrice doit appartenir à cette CPC, et la validation est effectuée par un inspecteur d'une entité chargée de la validation du même pays. Le point de réexportation est également enregistré comme un champ de texte libre.

Tragsa a observé que cette structure reflète la conception actuelle du système et que l'introduction d'une approche différente nécessiterait des modifications importantes de l'architecture existante. Néanmoins, elle restait ouverte à l'examen d'autres propositions émanant des CPC, puis à apporter les modifications nécessaires au système.

L'UE a indiqué qu'elle n'avait pas de solution technique à ce stade mais qu'elle consulterait ses États membres et reviendrait avec d'éventuelles propositions, en tenant le CDS WG informé lors de la prochaine réunion.

Décision finale : la question reste ouverte.

5.2.6 Intégration des données de l'eBCD : Prochaines étapes vers l'interopérabilité

Le Président a rappelé les discussions antérieures sur l'interopérabilité du système eBCD avec les systèmes nationaux des CPC et a réaffirmé l'importance de développer des interfaces appropriées en cas de besoin. Étant donné que de telles interfaces n'ont pas encore été développées et qu'elles entraîneraient probablement des coûts supplémentaires, il a proposé de reporter l'examen de cette question à un stade ultérieur et sur la base des demandes spécifiques des CPC.

Décision finale : la question reste ouverte.

5.2.7 Document de discussion sur l'application du document électronique des captures de thon rouge (eBCD) au projet pilote de stockage de courte durée du thon rouge vivant (Norvège)

La Norvège a souligné le fait que plusieurs modifications du système avaient été proposées en 2023, des options supplémentaires ayant été présentées en 2025, mais que le CDS WG avait considéré leur introduction dans le système lui-même comme prématurée étant donné qu'il s'agissait encore d'un projet pilote. Elle a fait remarquer que la Commission évalue actuellement la poursuite de l'activité au-delà de la phase pilote, une décision étant attendue d'ici 2027. La Norvège a donc indiqué qu'aucune autre modification ne serait apportée à ce stade, que le système actuel continuerait d'être utilisé comme convenu et que ses propositions pourraient être révisées le cas échéant.

Le Président a réaffirmé que toute modification du système dépendrait d'une décision ultérieure sur le projet pilote et a confirmé que les dispositions provisoires existantes sur l'utilisation du système eBCD par la Norvège pour son projet pilote resteraient en place jusqu'à ce moment-là.

Décision finale : la question reste ouverte.

6. Examen des nouvelles questions liées à l'eBCD et/ou des développements futurs possibles

6.1 Enregistrement des présentations de produits « Autres » dans la section commerciale de l'eBCD imprimé

Tragsa a rappelé que, à la suite de précédentes mises à jour du système, l'eBCD et le BCD imprimé ont été modifiés pour permettre l'enregistrement de présentations de produits spécifiques précédemment regroupées sous la rubrique « Autres », en introduisant des sous-catégories spécifiques, des champs de poids correspondants et des espaces vierges pour tenir compte d'éventuelles présentations futures. Tragsa a notamment expliqué que le champ générique « OT » (Autres) est maintenu dans le système, mais qu'il est censé rester à zéro, réservé uniquement à d'éventuels sous-produits futurs qui ne figurent pas actuellement dans la liste.

Dans ce contexte, le Japon a récemment signalé un cas où des quantités ont été déclarées dans la catégorie générique « Autres » sans sous-type défini. Par conséquent, ces quantités n'ont été reflétées que dans le poids total et non dans un champ de présentation spécifique. Le Japon a donc demandé que ces quantités soient également indiquées dans la section correspondante du document imprimé pour plus de clarté et pour permettre un contrôle croisé des importations.

Tragsa a indiqué que cette fonctionnalité n'est pas prise en charge actuellement et recommandé d'envisager un ajustement temporaire du format imprimé.

Le Japon a noté que l'incohérence entre la version imprimée et la version numérique créait des difficultés et a demandé instamment que ce problème soit résolu.

Tragsa a indiqué que l'ajustement pouvait être mis en œuvre dans le cadre du budget de maintenance et qu'il ne devrait pas nécessiter d'efforts de développement importants.

Le Japon a appuyé l'option d'aborder la question dans le cadre de la maintenance, mais a souligné l'impact commercial urgent, notant que les incohérences actuelles affectent les transactions commerciales en temps réel.

Le Président a pris note de l'accord pour procéder sur cette base et pour donner suite à la proposition de Tragsa sans coûts supplémentaires prévus, et le Japon a exprimé son soutien.

Décision finale : Approuvé pour être développé dans le cadre du budget de maintenance.

6.2 Remplacement de l'observateur régional/EMS - Implications pour la validation de l'eBCD

L'UE a introduit un point issu du document « Question sur les opérations d'exportation et de réexportation du système eBCD » concernant l'utilisation potentielle de systèmes de surveillance électronique (EMS) sur les navires de transformation. Comme le processus actuel exige la validation par un observateur régional, le remplacement des observateurs par un EMS rendrait ces signatures impossibles. Bien qu'aucune décision n'ait encore été prise quant à l'utilisation de l'EMS sur les navires de transformation, l'UE a suggéré que cet aspect pourrait devoir être pris en compte dans les futurs développements du système eBCD. Compte tenu des discussions en cours, il a estimé qu'il était prématuré de demander une estimation des coûts à ce stade et a proposé de garder la question à l'examen dans l'attente de nouveaux progrès, avec des mises à jour à fournir lors d'une prochaine réunion du CDS WG.

Le Japon a observé que l'utilisation de l'EMS sur les navires de transformation est toujours en discussion au sein du Groupe de travail sur les mesures de suivi intégré (IMM) et du Groupe de travail permanent pour l'amélioration des statistiques et des mesures de conservation de l'ICCAT (PWG). Il a néanmoins exprimé son intérêt pour la poursuite de l'examen de la question. Le Japon a suggéré que les implications pratiques, y compris les éventuelles mesures d'exécution telles que la suspension des importations en cas de non-application, soient évaluées de manière plus approfondie lors des futures discussions au niveau de l'IMM.

Le Président a noté que cette question était reportée pour être examinée au sein de l'IMM.

Décision finale : La question reste ouverte et sera renvoyée à l'IMM.

7. Mise à jour de l'appel d'offres pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur la migration technologique du système eBCD et les options d'extension à plusieurs espèces

Le Secrétariat a rappelé que le système eBCD actuel nécessite une migration technologique, car l'environnement de développement existant deviendra bientôt obsolète et ne sera plus pris en charge, ce qui entraînera des risques potentiels en matière de sécurité, de maintenance et d'exploitation. Dans le même temps, la Commission évalue si toute extension future potentielle des systèmes de document des captures de l'ICCAT à d'autres espèces doit être intégrée dans une seule application unifiée ou développée en tant que systèmes distincts.

Pour répondre à ces questions, la Commission a chargé le Secrétariat de préparer des termes de référence et de lancer une étude de faisabilité portant à la fois sur la migration et sur l'approche architecturale la plus appropriée. Le Secrétariat a indiqué qu'un appel d'offres concernant une étude de faisabilité sur la migration technologique du système eBCD et les options pour un élargissement à plusieurs espèces a été diffusé fin décembre 2025, que des propositions ont été reçues et évaluées, qu'un fournisseur a été présélectionné et que les résultats préliminaires sont attendus pour le mois de septembre 2026, avec un rapport final pour fournir des informations en vue des décisions de mise en œuvre ultérieures.

En ce qui concerne les aspects budgétaires, le Secrétariat a indiqué qu'après avoir couvert les coûts de maintenance et d'exploitation existants, il reste environ 150.000 euros disponibles dans le budget de l'eBCD. Cependant, la proposition d'étude de faisabilité sélectionnée s'élève à 170.000 euros, ce qui entraîne un manque à gagner de 20.000 euros. En outre, les développements récemment convenus concernant les navires de transformation sont estimés à environ 25.000 euros, ce qui pourrait réduire encore les fonds disponibles pour l'étude.

La Présidente du STACFAD s'est demandé s'il restait suffisamment de fonds pour couvrir l'étude de faisabilité, notant qu'environ 400.000 euros avaient été alloués à l'eBCD et qu'un peu plus de 200.000 euros avaient été dépensés à ce jour.

Le Secrétariat a indiqué que le solde actualisé du fonds d'opérations de l'eBCD au 31 décembre 2025 est d'environ 260.000 euros. Toutefois, en raison des coûts opérationnels permanents liés aux fournisseurs de services actuels et de la poursuite de l'essai d'un fournisseur alternatif pour réduire les coûts à long terme, des dépenses supplémentaires non prévues initialement pour 2026 sont attendues. Dans un scénario prudent, si la transition vers le nouveau fournisseur n'est pas achevée et que les services se poursuivent avec le consortium existant pendant toute l'année, le solde disponible serait donc ramené à environ 150.000 euros.

Le Président a fait remarquer que les chiffres financiers étaient des estimations et que le budget nécessitait des précisions supplémentaires. D'un point de vue technique, il a donc proposé d'accorder une approbation provisoire pour procéder avec la société sélectionnée par le Secrétariat pour l'étude de faisabilité tout en continuant à examiner les options de financement et à aborder tout déficit potentiel, y compris en consultation avec le Comité permanent pour les finances et l'administration (STACFAD) et le Secrétariat de l'ICCAT.

Le Secrétaire exécutif de l'ICCAT a assuré que le Secrétariat explorerait les options de financement, y compris avec la Présidente du STACFAD, afin de couvrir le déficit budgétaire restant et de poursuivre le travail.

L'UE a fait part de son accord technique pour poursuivre avec la société sélectionnée, sous réserve de la disponibilité de fonds suffisants. Elle a suggéré que le Secrétariat, en consultation avec la Présidente du STACFAD, examine si la portée de l'étude de faisabilité et ses termes de référence pourraient être ajustés pour réduire les coûts et s'inscrire dans le budget disponible, évitant ainsi la nécessité d'un financement supplémentaire.

Le Japon a soutenu la position de l'UE mais a fait une distinction explicite entre les deux composantes de l'étude. Il a noté que si la migration technologique concerne le budget de l'eBCD, l'élargissement à d'autres espèces sort du champ d'application du système actuel et était nécessaire à la mise en œuvre du plan de travail convenu par le CDS-WG et sa réunion prévue en septembre. C'est pourquoi le Japon a préconisé l'utilisation du fonds de roulement de la Commission pour financer le volet expansion et réduire ainsi le déficit du fonds de l'eBCD.

Le Secrétaire exécutif de l'ICCAT a indiqué que le Secrétariat explorerait plus avant les options soulevées par l'UE et le Japon, y compris la révision des termes de référence afin d'identifier toute réduction des coûts, si possible, et également l'évaluation de la possibilité de mobiliser un financement supplémentaire à partir du fonds de roulement.

8. Prochaines étapes et futurs travaux intersessions

La prochaine réunion, prévue en septembre 2026, portera à la fois sur l'eBCD et sur l'expansion possible du CDS, en tenant compte des résultats de l'étude de faisabilité. Dans l'intervalle, les questions techniques en suspens seront traitées par correspondance et le rapport de la réunion sera soumis à la réunion de l'IMM en juin 2026. Le Secrétariat tiendra les CPC informées de toute évolution financière ou technique.

9. Autres questions

Aucune autre question n'a été soulevée.

10. Adoption du rapport et clôture

Il a été décidé que le rapport serait adopté par correspondance.

Ordre du jour

1. Ouverture et organisation de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. État des lieux général du système eBCD
5. Examen/avancement des développements du système eBCD et estimation(s) des coûts/délais reçue(s)
6. Examen des nouvelles questions liées à l'eBCD et/ou des développements futurs possibles :
 - a) découlant des Recommandations
 - b) provenant des CPC
7. Mise à jour de l'appel d'offres pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur la migration technologique du système eBCD et les options d'extension à plusieurs autres espèces
8. Prochaines étapes et futurs travaux intersessions
9. Autres questions
10. Adoption du rapport et clôture

Liste des participants * 1

ALGÉRIE

Melikechi, Hamza
16000
Tel: +213 661 898 447, E-Mail: melikechihamza2@gmail.com

CANADA

Cossette, Frédéric
Policy Advisor, Fisheries and Oceans Canada, 200 Kent St., Ottawa, Ontario K1A 0E6
Tel: +1 343 541 6921, E-Mail: frederic.cossette@dfo-mpo.gc.ca

Hamoui, Nadia

Junior Policy Analyst, International Fisheries Policy, Fisheries & Oceans Canada, 200 Kent Street, Ottawa K1A0E6
Tel: +1 613 302 2835, E-Mail: nadia.hamoui@dfo-mpo.gc.ca

Kerwin, Jessica

Large Pelagic Resource Manager, Fisheries and Oceans Canada, 200 Kent Street, Ottawa, ON K1A 0E6
Tel: +1 613 291 7480, E-Mail: jessica.kerwin@dfo-mpo.gc.ca

Minch, Taryn

Fisheries and Oceans Canada, St. Andrews Biological Station, 125 Marine Science Drive, St. Andrews, NB New Brunswick E5B 0E4
Tel: +1 506 608 0171, E-Mail: taryn.minch@dfo-mpo.gc.ca

CÔTE D'IVOIRE

Djou, Kouadio Julien
Statisticien de la Direction de Pêches, Chef de Service Etudes, Statistiques et Documentation, Direction des Pêches (DP), ministère des Ressources Animales et halieutiques (MIRAH), 27 Rue des pêcheurs, BP V19, Abidjan 01
Tel: +225 79 15 96 22, Fax: +225 21 25 67 27, E-Mail: djoujulien225@gmail.com; ko.djou@ressourcesanimales.gouv.ci

ÉTATS-UNIS

Harris, Madison

Foreign Affairs Specialist, Office of International Affairs, Trade, and Commerce (F/IATC), NOAA, National Marine Fisheries Service, National Oceanic and Atmospheric Administration, U.S. Department of Commerce, 1315 East-West Highway, Silver Spring, Maryland 20910
Tel: +1 202 480 4592, E-Mail: madison.harris@noaa.gov

Breton, Alicia

NOAA, 1315 E W Hwy, Silver Spring, Maryland 20910
Tel: +1 301 427 8302, E-Mail: alicia.breton@noaa.gov

Shefferman, Ilissa

NOAA, 1315 East West Highway, Silver Spring, Maryland 20910
Tel: +1 202 815 5704, E-Mail: ilissa.shefferman@noaa.gov

* Chef de délégation.

¹ En raison de la demande de protection des données émise par quelques délégués, les coordonnées complètes ne sont pas mentionnées dans certains cas.

GABON

Mboumba, Patrick

Technicien, Centre de Surveillance des Pêches, 9498 Libreville

Tel: +241 779 26813, E-Mail: patrick_mboumba@yahoo.fr

RÉP. DE GUINÉE

Soumah, Mohamed

Responsable de Système d'Information Halieutique, Chef de Service Informatique du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB), 814, Rue MA 500, Corniche Sud Madina, Boussoura, BP: 3738 Conakry

Tel: +224 622 01 70 85, E-Mail: soumahmohamed2009@gmail.com

JAPON

Fukugama, Chika

Assistant Director, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8907

Tel: +81 3 3502 8460, Fax: +81 3 3504 2649, E-Mail: chika_fukugama740@maff.go.jp

Kawano, Masataka

Technical Official, International Affairs Division, Fisheries Agency of Japan, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8907

Tel: +81 3 3502 8460, Fax: +81 3 3504 2649, E-Mail: masataka_kawano320@maff.go.jp

Maruyama, Riko

Officer, Agricultural and Marine Products Office, Trade Control Department, Ministry of Economy, Trade and Industry, 1-3-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8901

Tel: +81 335 010 532, E-Mail: maruyama-riko@meti.go.jp

Miyahira, Masayoshi

Official, Agricultural and Marine Products Office, Trade Control Department, Ministry of Economy, Trade and Industry, 1-3-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8901

Tel: +81 3 3501 0532, E-Mail: miyahira-masayoshi@meti.go.jp

Miyazaki, Satoshi

Assistant Director, Agricultural and Marine Products Office, Trade Control Department, Ministry of Economy, Trade and Industry, 1-3-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8901

Tel: +81 335 010 532, Fax: +81 335 016 006, E-Mail: miyazaki-satoshi@meti.go.jp

MEXIQUE

Mestas Rodríguez, Jessica María

CONAPESCA, Av. Camaron Sabalo No. 1210. Sabalo Country Club, Edif Cona, 82100 Mazatlan, Sinaloa

Tel: +52 669 115 6900, E-Mail: jessica.mestas@conapesca.gob.mx

Soler Benítez, Bertha Alicia ¹

Comisión Nacional de Acuacultura y Pesca (CONAPESCA), 82100 Mazatlán, Sinaloa

NIGERIA

Hungevu, Ruth Funmilola

Data analyst for Nigeria, Federal Ministry of Marine and Blue Economy, Federal Department of Fisheries & Aquaculture, 1 Wilmot Point, Off Ahmadu Bello, Victoria Island, Lagos, 101241

Tel: +234 803 071 3503, E-Mail: olufunmiomotade@gmail.com

NORVÈGE

Mjorlund, Rune ¹

Senior Adviser, Directorate of Fisheries, Department of Coastal Management, Environment and Statistics, 5804 Bergen

PANAMA

Vergara, Yarkelia

Directora encargada de Cooperación y Asuntos pesqueros, Ministerio de Desarrollo Agropecuario, Autoridad de los Recursos Acuáticos de Panamá, Cooperación Técnica y Asuntos pesqueros Internacional, Edificio Riviera, Ave. Justo Arosemena, Calle 45 Bella Vista, 0819-02398

Tel: +507 511 6008 (ext. 359), E-Mail: yvergara@arap.gob.pa; hsf@arap.gob.pa

Díaz de Santamaría, María Patricia

Delegada representante de la Industria, FIPESCA - Fundación Internacional de Pesca, Zona de Libre Proceso de Corozal, Edificio 297, Corozal

Tel: +507 378 6640; +507 657 32047, E-Mail: mpdiaz@fipesca.com

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

May, Stefan

Department for Environment, Food and Rural Affairs, 2nd Floor, Foss House, Kings Pool, 1-2 Peasholme Green, York, YO1 7PX

Tel: +44 208 026 7627, E-Mail: stefan.may@defra.gov.uk

O'Donoghue, Katrina

Senior Marine Officer, Illegal, Unreported and Unregulated (IUU) Fishing Team – Single Liaison Office, Marine Management Organisation, Horizon House, Deanery Road, Bristol BS1 5AH

Tel: +44 2080 260404, E-Mail: katrina.o'donoghue@marinemanagement.org.uk

SAINT VINCENT ET LES GRENADINES

CConnell, Shamal

Fisheries Officer, Fisheries Division, Ministry of Agriculture, Forestry, Fisheries, Rural Transformation, Industry and Labour, Government of St. Vincent and the Grenadines, VC0100 Kingstown St. Vincent and The Grenadines

Robertson, Paul

Ministry of Fisheries, Marine and Land Conservation and Climate Resilience

E-Mail: paul.robertson@gov.vc

SÉNÉGAL

Niang, Magatte

Chef du Bureau des observateurs de la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP), Fenêtre Mermoz, Corniche Ouest, BP: 3656 Dakar

Tel: +221 775 854 440, E-Mail: niangmagatte966@gmail.com

Sèye, Mamadou

Ingénieur des Pêches, Chef de la Division Gestion et Aménagement des Pêcheries, Direction des Pêches maritimes, Sphère ministérielle Ousmane Tanor Dieng, Bâtiment D, 2ème étage, Diamniadio, BP 289 Dakar

Tel: +221 77 841 83 94, Fax: +221 821 47 58, E-Mail: mdseye@gmail.com; mdseye1@gmail.com; mdouseye@yahoo.fr

SIERRA LEONE

Mansaray, Mamoud

Principal Fisheries Officer, Ministry of Fisheries and Marine Resources (MFMR), 7th Floor Youyi Building, Freetown

Tel: +232 762 55590, E-Mail: mansaraymamoud85@gmail.com

TUNISIE

Hayouni ep Habbassi, Dhekra

Ingénieur en chef, Direction de la préservation des ressources halieutiques, Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture, 32 Rue Alain Savary, 1002 Tunis

Tel: +216 718 90784; +216 201 08565, Fax: +216 717 99401, E-Mail: hayouni.dhekra@gmail.com

TÜRKIYE

Erdem, Ercan

Senior Fisheries Officer, Ministry of Agriculture and Forestry (MoAF), General Directorate of Fisheries and Aquaculture, Üniversiteler Mah. Dumlupınar Bulvarı, No: 161 / 1-0, 06800 Ankara

Tel: +90 312 258 3162, Fax: +90 312 258 3039, E-Mail: ercan.erdem@tarimorman.gov.tr

Gökçinar, Niyazi Can

Senior Fisheries Officer, Ministry of Agriculture and Forestry, General Directorate of Fisheries and Aquaculture, Üniversiteler Mah. Dumlupınar Bulvarı, No: 161 / 1-0, 06800 Lodumlu, Ankara

Tel: +90 312 258 3077, Fax: +90 312 258 3039, E-Mail: niyazican.gokcinar@tarimorman.gov.tr; niyazicangokcinar@hotmail.com

UNION EUROPÉENNE

Miranda, Fernando

Directorate-General for Maritime Affairs and Fisheries - DG MARE, Fisheries Control and Inspections, Rue Joseph II St, 99 01/090, B-1049 Bruxelles, Belgique

Tel: +322 299 3922, E-Mail: fernando.miranda@ec.europa.eu

Marot, Laura

European Commission, DG MARE B2, 99 Rue Joseph II, B-1049 Bruxelles, Belgique

Tel: +32 229 82243, E-Mail: laura.marot@ec.europa.eu

Demaille, Anais

Directorate-General for Maritime Affairs and Fisheries - DG MARE, Fisheries Control and Inspections, Rue Joseph II 99, 1000 Bruxelles, Belgique

E-Mail: Anais.DEMAILLE@ec.europa.eu

Khalil, Samira

European Commission, DG Maritime Affairs and Fisheries, Unit B-1 "International Affairs, Law of the Sea and RFOs", Joseph II - 99 3/74, 1049 Bruxelles, Belgique

Tel: +32 2 298 03 39; +32 229 11111, E-Mail: samira.khalil@ec.europa.eu

Ansell, Neil ¹

European Fisheries Control Agency, 36201 Vigo, Espagne

Avignon, Frédérique

Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture, 1 place Carpeaux, 92800 Ile de France, France

Tel: +33 660 883 604, E-Mail: frederique.avignon@mer.gouv.fr

Beach, Daren

Manager I, Department of Fisheries and Aquaculture, Malte

E-Mail: daren.beach@gov.mt

Camilleri, Aldo

Aquaculture Directorate, Department of Fisheries and Aquaculture, Triq il-Qajjenza, BBG 1287 Marsaxlokk, Malte

Tel: +356 229 26918, E-Mail: aldo.a.camilleri@gov.mt

Connery, Paul

Sea Fisheries Protection Officer, Sea Fisheries Protection Authority Custom, ICT, House Druids Lane, H91XV2C Galway, Irlande

Tel: +353 87 929 4738, E-Mail: Paul.Connery@SFPA.ie; paul.connery@gmail.com

Gatt, Mark

Ministry for Agriculture, Fisheries, Food and Animal Rights Fort San Lucjan, Triq il-Qajjenza, Department of Fisheries and Aquaculture, Malta Aquaculture Research Centre, QRM 3303 Qormi, Malte

Gómez Martín, Belén

Inspectora de Pesca Marítima. Servicio BFT y Mediterráneo, Secretaría General de Pesca, Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación de España, Subdirección General de Control e Inspección y Lucha contra la Pesca Ilegal, C/ Velázquez, 147, 28002 Madrid, Espagne

Tel: +34 913 476 108; +34 664 538 544, E-Mail: bgmartin@mapa.es

Gorjanc, Irma

Head of Unit for Market Organisation, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, Croatia

E-Mail: irma.gorjanc@mps.hr

Harris, Sarah

Malta Aquaculture Research Centre, Fort San Lucjan, Department of Fisheries and Aquaculture, BBG 1287 Marsaxlokk, Malte
Tel: +356 229 26918, E-Mail: sarah.harris@gov.mt

Orozco, Lucie

Chargée de mission affaires thonières, Direction générale de affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA), Bureau des Affaires Européennes et Internationales (BAEI), 92055 La Défense, Ile de France, France

Papadatos, Sotirios

Fisheries Officer, Department of Fisheries and Marine Research, Chypre
E-Mail: spapadatos@dfmr.moa.gov.cy

Platero García, Rocío

Inspectora de Pesca Marítima. Servicio BFT y Mediterráneo, Secretaría General de Pesca, Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación de España, Subdirección General de Control e Inspección y Lucha contra la Pesca Ilegal, C/ Velázquez, 147, 28002 Madrid, Espagne
Tel: +34 670 329 707, E-Mail: rplatero@mapa.es

Riesco Malho, Héctor

Subdirección General de Control e Inspección y Lucha contra la Pesca Ilegal, Espagne
Tel: +34 654 914 557, E-Mail: hriesco@mapa.es

Šebalj, Valentina

Senior Advisor, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, Ivana Mažuranića 30, 23000 Zadar, Croatie
Tel: +385 23 309 820; +385 985 07581, E-Mail: valentina.sebalj@mps.hr

Sokol, Mislav

Head of Service for User Support and Development of the Fisheries Geoinformation System, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, Humboldtova 4B, 10000 Zagreb, Croatie
Tel: +385 99 527 9339, E-Mail: mislav.sokol@mps.hr

VENEZUELA

Galicia Tremont, Jeiris Nathaly

Directora General de Pesca Industrial, Viceministerio de Producción primaria Pesquera y Acuícola, Ministerio del Poder Popular de Pesca y Acuicultura, Av. Lecuna, Torre Este, Parque central, piso 17
Tel: +58 0414 970 3064, E-Mail: ing.jeiriscalicia@gmail.com; dgpi.minpesca@gmail.com; jgalicia.minpesca@gmail.com

Miranda Córdoba, Jesús

Gerente de Ordenación Pesquera, Ministerio de Pesca y Acuicultura - INSOPESCA, Torre Este, Parque central, Piso 12, 1015 Caracas
Tel: +58 412 369 5325, E-Mail: mirandaj1201@gmail.com; marinefishbp@gmail.com

Vivas Jiménez, María Daniela

Analista de Asuntos Multilaterales de la Oficina de Integración y Asuntos Internacionales, Ministerio del Poder Popular de Pesca y Acuicultura, Parque Central. Piso 17, 1040 Caracas
Tel: 04242808103, E-Mail: minpescaven@gmail.com

AUTRES PARTICIPANTS

TRAGSA

Cuadra García, Manuel Francisco

TRAGSA, C/ Julián Camarillo 6B, 28037 Madrid, Espagne
Tel: +34 91 322 5209, E-Mail: mcuadra@tragsa.es

Fernández Sanjuán, María José

TRAGSA, C/ Julián Camarillo 6B, 28037 Madrid, Espagne
Tel: +34 91 322 5242, E-Mail: mferna10@tragsa.es

Lara Romero, Ana
TRAGSA, C/ Julián Camarillo 6B, 28037 Madrid, Espagne
Tel: +34 915 358 996, E-Mail: alaro@tragsa.es

Pelayo, Víctor
TRAGSA, C/ Julián Camarillo 6B, Espagne
E-Mail: vpelayo@tragsa.es

Secrétariat de l'ICCAT
C/ Corazón de María 8 - 6ème étage, 28002 Madrid - Espagne
Tel: +34 91 416 56 00; Fax: +34 91 415 26 12; E-mail: info@iccat.int

Manel, Camille Jean Pierre
Bonacasa, María
Mayor, Carlos
Parrilla Moruno, Alberto Thais
De Andrés, Marisa
Acuña, Jose Antonio
Baity, Dawn
Martínez Herranz, Javier
Mergarejo Dremov, Félix
Samedy, Valérie
Vieito, Aldana

INTERPRÈTES ICCAT

Baena Jiménez, Eva J.
Calmels, Ellie
Godfrey, Claire
Liberas, Christine
Linaae, Cristina
Pinzon, Aurélie

Estimation des coûts (création d'une nouvelle section de transformation à bord) et estimation des coûts (section sur la transformation à bord dans les rapports eBCD)
[Sections 2.1.2 et 2.1.3 du CDS_03_MAR/2026]

2.1.2 Estimation des coûts (création d'une nouvelle section de transformation à bord).

1.2 RÉFÉRENCE 6 : DISCUSSION INITIALE SUR L'INTÉGRATION DE LA « TRANSFORMATION À BORD » DANS LE SYSTÈME EBCD. (RÉF. AU RAPPORT/SECTION 6 DE LA 2^E RÉUNION INTERSESSIONS DU "EBCD TWG" DU 5 JUIN 2023).			
Profil	Total heures	Coût	Spécifications
Consultant	10,00	58,96€	589,60€
Responsable du projet	40,00	52,78€	2.111,20€
Analyste commercial	120,00	44,05€	5.286,00€
Analyste programmeur	240,00	41,72€	10.012,80€
Expert commercial	112,5	38,66€	4.349,25
1.2 RÉFÉRENCE 6 : DISCUSSION INITIALE SUR L'INTÉGRATION DE LA « TRANSFORMATION À BORD » DANS LE SYSTÈME EBCD. (RÉF. AU RAPPORT/SECTION 6 DE LA 2^E RÉUNION INTERSESSIONS DU "EBCD TWG" DU 5 JUIN 2023).			22.349,25€

2.1.3 Estimation des coûts (section sur la transformation à bord dans les rapports eBCD)

Il est possible d'inclure des informations relatives à la nouvelle section « Transformation à bord » dans les rapports générés par le système eBCD.

Nous avons envisagé l'option d'inclure dans les rapports des informations concernant la transformation à bord, mais une évaluation des coûts sera fournie séparément pour la création de la section de « Transformation à bord », au cas où le groupe jugerait inutile d'inclure cette information dans les rapports.

Le rapport dans lequel les informations sur la transformation à bord pourraient apparaître serait le rapport des données brutes du pavillon. Ce rapport compile des informations spécifiques au pays qui génère le rapport (dans ce cas, le pays de la société vendeuse).

Les informations relatives à la transformation à bord seraient incluses dans un nouvel onglet ajouté au modèle Excel de ce rapport. En outre, il convient de noter que ces données doivent être téléchargées à partir de la base de données, puis transférées dans le modèle de rapport.

Dans le nouvel onglet Transformation à bord du rapport de données brutes du pavillon, les informations incluses seraient les suivantes :

- Code BCD de la transformation à bord
- Date de la transformation
- Code BCD de la section précédente
- Type de la section précédente
- Navire de transformation
 - Nom
 - Numéro ICCAT
 - Numéro d'immatriculation national
 - Pavillon
- Poids brut de départ
- Type de produit transformé
- Présentation des produits transformés
- Poids (kg)
- Commentaires

Rapport sur la transformation à bord			
Profil	Total heures	Coût	Spécifications
Consultant	2	58,96€	117,92€
Responsable du projet	5	52,78€	263,90€
Analyste commercial	10	44,05€	440,50€
Analyste programmeur	30	41,72€	1.251,60€
Expert commercial	20	38,66€	773,20€
<i>RAPPORT SUR LA TRANSFORMATION A BORD</i>			2.847,12 €